

Séance ordinaire du 4 février 2025
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°04022025D04

Objet : Domaine et patrimoine – Mandats de vente aux enchères électroniques pour les biens immobiliers issus du legs Viboud

Date de la convocation et de l’affichage : 29 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Le 4 février 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER		X		Jean-Jacques BAZIN
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET			X	
Gilbert LOYET			X	
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD		X		Jacques VELTRI
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE			X	
Jean-Luc PLAGNOL	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20250204-D04022025D04-DE
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR	X			
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Yves GOAËR

Rapporteur : Jean-Jacques BAZIN, adjoint en charge de l'urbanisme et des déplacements

Exposé des motifs :

Dans le cadre du legs consenti par Monsieur Emile VIBOUD, la commune a pris possession de deux biens immobiliers détenus par les frères VIBOUD. Les biens concernés ne permettant pas de répondre à un besoin communal, il est ainsi proposé de les mettre en vente.

Il est proposé d'organiser la vente sous forme de vente aux enchères électronique afin d'assurer l'équité et la transparence de la procédure de vente.

La vente aux enchères électronique, aussi appelée vente en immo-interactif est un système d'appel d'offres qui permet d'obtenir le juste prix d'un bien immobilier par la confrontation en temps réel de l'offre et de la demande.

La réception des offres d'achat se déroule en ligne sur internet sous le contrôle du notaire. Il est proposé de mandater Maître Caroline ROISSARD, notaire associé de l'office notarial ETEOCLE, ROISSARD, KIRCHMEIER à Montméliant afin d'organiser cette vente.

Il est proposé de soumettre à la vente aux enchères électronique les biens immobiliers suivants :

- une maison mitoyenne avec terrain attenant, situé au 420 rue de la Combe, Francin, 73800 PORTE-DE-SAVOIE. Le prix de départ est estimé à 151 000€.
- une maison mitoyenne avec petit terrain attenant, situé au 6 rue de la Savoyarde, Francin, 73800 PORTE DE SAVOIE. Le prix de départ est estimé à 142 000€.

L'émission des offres durera 24h, elle prendra fin au terme de ces 24h ou 4 minutes après l'émission de la dernière offre émise.

Vu l'article L. 2241-1 alinéa 3 du Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les mandats conclus avec l'office notarial ETEOCLE, ROISSARD, KIRCHMEIER, ainsi que toutes les pièces nécessaires à son application.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 4 FEVRIER 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Yves GOAËR

Accusé de réception en préfecture
073-260083681-20250204-D04022025D04-DE
Date de réception préfecture : 07/02/2025